Université de Paris

ARRÊTÉ N° 2019-28
PORTANT COMPOSITION DES BUREAUX ET SECTIONS DE VOTE
POUR LES ELECTIONS DES INSTANCES REPRESENTATIVES DES PERSONNELS D'UNIVERSITE DE PARIS
SCRUTIN DU 3 DECEMBRE 2019

VU le code de l'éducation ;

VU le décret n° 2019-209 modifié du 20 mars 2019 portant création d'Université de Paris et approbation de ses statuts ;

VU l'arrêté n°2019-17 relatif à l'organisation des élections des instances représentatives des personnels d'Université de Paris ;

Article 1er : En vue des élections des représentants des personnels au comité technique, à la commission paritaire d'établissement et à la commission consultative paritaire des agents contractuels d'Université de Paris, sont constitués les bureaux et sections de votes suivants :

BUREAU / SECTION DE VOTE	PRECISION BUREAU/SECTION DE VOTE	PRESIDENT	SECRETAIRE	ASSESSEURS (SUPPLEMENTAIRES)	LIEU DE VOTE
1 – Odéon	Bureau	Gabrielle FADIGA	Emmanuelle GUIBERT	Karima JAAFAR	Salle des inscriptions 85 boulevard Saint Germain 75006 PARIS
2 – Paris Rive Gauche (PRG)	Bureau	Raphaëlle POINTEREAU	Thomas JONES	Elisabeth REVEZ	Salle 027C (rez-de-chaussée) – Halle aux Farines 10 rue Françoise Dolto 75013 Paris
	Bureau	Stéphane VILLAIN	Louise CHAILLOU	Alexandre JAISSON	Salle 264 E (2ème étage) – Halle aux Farines 10 rue Françoise Dolto 75013 Paris
3 – Bichat	Section	Mathias GUERIN	Gilles CHARTON	Valentin BISCOT	Salle 156 1er étage 16 rue Henri Huchard 75018 PARIS
4 – Campus Saint Germain-des-près	Section	Anne-Valérie CORNILLET	Dominique HORDE	Geneviève BASHI	Salle de Broglie A 45 rue des Saints-Pères 75006 PARIS
5 – Cochin	Section	Virginie DUDONS	Yvan NOBLESSE	Vincent RABOT	Foyer des étudiants dit " aquarium" 24 rue du Faubourg Saint-Jacques 75014 Paris
6 – Droit, Eco, Gestion / Malakoff	Section	Sylvie MILED	Catherine FOURNIER-MONTGIEUX	Géraldyne ROSE-TALLOT	Salle du Conseil 10 avenue – Pierre Larousse 92240 Malakoff
7 – IUT / Avenue de Versailles	Section	Renaud LANDON	Sourat GHELAB		Salle V4-11 au 4ème étage 143, avenue de Versailles 75016 PARIS
8 – Necker	Section	Isabelle GALLOIS	Raphaëlle DALMAU	Mascia REATO	Salle des thèses (R-1) 156 rue de Vaugirard 75015 Paris
9 – Odontologie / Montrouge	Section	Ludivine MEHLEM	Nathalie RICHARD	Marion JENCK	Salle 10 Aimé Limoge 1 rue Maurice Arnoux 92120 Montrouge
10 – Pharmacie	Section	Marie-Christine LALLEMAND	Marc COURREGELONGUE	Sylvie HENAFF	Salles Houël et Vauquelin 4 av. de l'Observatoire 75006 PARIS
11 – Psychologie / Boulogne	Section	Jean-Philippe JAMET	Thierry CANAC	Raouda KRID-VIVIEN Laurent BERTHET	Salle 3037 71 avenue Edouard Vaillant 92100 Boulogne

12 – STAPS	Section	Hugues MILLER	Stéphane HUMBERT	Corinne TANNER	Salle 27 – 2ème étage 1 rue Lacretelle 75015 PARIS
13 – Villemin	Section	Sophie MAZAR	Pépita PUZZO	Karima SEKRI	Salle du conseil – 2ème étage 10 avenue de Verdun 75010 PARIS

Article 2 : Les bureaux et sections de vote seront ouverts en continu le mardi 3 décembre de 9h30 à 17h30.

Article 3 : Le dépouillement aura lieu uniquement dans les bureaux de vote à l'issue du scrutin, mardi 3 décembre à partir de 17h30 et le mercredi 4 décembre à partir de 9h. Les opérations de dépouillement se tiendront dans les lieux de vote. Pour le bureau de vote 1–Odéon, les opérations de dépouillement se dérouleront au sein de deux salles : Salle des inscriptions (RDC) et Salle COGITO (1er étage), au siège de l'université Paris Descartes, 85, boulevard Saint Germain – Paris 6ème

Article 4 : La présidente d'Université de Paris et le directeur général des services préfigurateur d'Université de Paris sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera portée à la connaissance des intéressés par tout moyen approprié.

Fait à Paris le 02 DEC. 2019

La présidente

Christine CLERICI

Transmis au Rectorat le : 02 DEC. 2019

Affiché sur tous les sites de l'Université concernés le : 02 DEC. 2019